

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SOUK-AHRAS
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 098441019000434

AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au article 46du loi 12/23 du 05/08/2023 salant règles générales relatives aux marchés et la rticles , 40 et 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant la réglementation des marchés publics et Des la délégations de service public , la Direction de l'administration locale de la Wilaya de Souk-Ahras ,, informe les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offres national avec Exigence des capacités minimale **Etude Pour La Réalisation D'un Siege De Direction De L'emploi De Souk Ahras** avec Logement De Fonction paru aux quotidiens nationaux " **An -Nasr**" en date du 29/05/2025 **et Seybouse Times** en date 03/06/2025 **AVIS ATTRIBUTION** de l'opération comme suite :

Marche	groupement des Bureaux d'études	Nif	Montant après vérification	Délai d'études	Obs
Etude Pour La Réalisation D'un Siege De Direction De L'emploi De Souk Ahras.	GROUPEMENT CENTRE DES ETUDES TECHNIQUES G.C.E.T	184410101525183 180390101205147 182391100960152	7.100.0 00.00 DA	/	Mieux disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix Peut introduire un recours dans les dix (10) Jours à compter de la date d'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés de la wilaya de souk- Ahras. Pour les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation